

Image not found or type unknown



## contrat faux et apres licenciement

Par **octavian**, le **07/01/2009** à **21:13**

bonjour; je comance mon travail a un cabaret de paris de tehnicien le mois de juliet de 2008, le patron me fais un contrat cdd de -musicien- je demande beaucoup fois le fiche de salaire me jamais me done. le 25 diciembre lui me dit verbalmont qui je suis licencie sans preavis et sans papier legal. je suis roumain de la comunite europe. a france se posible ça chose?. le contrat faux se de 1 juliet 2008 a 1 janvier 2009. avec ça situation se posible fais ?.....